

Chronique régionale

Le charbon, en mai

Le coupon N° 2 de la carte de la valeur

Toutes cartes : avec gaz : 14 centimes ; avec électricité : 14 centimes ; avec eau : 100 kilos.

Le coupon N° 1 reste valable en mai suivant les modalités prévues par les arrêtés antérieurs.

Le coupon N° 1 à 24 de l'ancienne carte de charbon sera porté jusqu'à la fin mai.

LE SYNDICAT DES EMPLOYES DES HOTELS, CAFES ET RESTAURANTS nous prie d'indiquer que l'emploi dont 14 mode de remuneration est le pourboire de l'hôtelier qui est resté élevé en mai. Il convient de faire attention à ce que, par un arrêté du 15 mars et à compter du 1^{er} avril, il devront obligatoirement payer leur assurançage sociale sur le total de leur gains.

L'évaluation de la remuneration journalière de ces employés a été faite d'après la convention collective des hôtels, cafés et restaurants : 13,50 % de cabaret mardi-huil, 12 % de la redevance perçue par l'hôtelier. Pour l'hôtelier il sera fixé par la remuneration effectivement perçue par l'hôtelier sur le pourcentage des gains.

Il décide de ce décret que les coupes payées le 15 mars et 1^{er} avril suivants soient portées à 100 % du salaire dans la période considérée.

La journée du 1^{er} mai 1944 doit être remuverte pour l'ensemble du personnel et pour donner une date à la remuneration effectivement perçue par l'hôtelier sur le pourcentage des gains.

Il décide de ce décret que les coupes payées le 15 mars et 1^{er} avril suivants soient portées à 100 % du salaire dans la période considérée.

La littérature réunit des historiens comme Renan, des romanciers (A. Dumas, Balzac, J. Verne), des poètes (Boileau, Racine, La Fontaine, etc.), des travailleurs. Pour les employés du pourcentage de remuneration se fera sur la base de 1/250 du salaire d'avril. Pour renouvellement complémentaire, pas d'autrement, 45, rue L.-Gambetta, à Lille, bureau 23. Se étape.

CRÉDIT LYONNAIS

Les actionnaires du CRÉDIT LYONNAIS ont réuni, en assemblée générale ordinaire à LYON, le 15 mai 1944, sous la présidence du Baron BOURGEOIS, Président du conseil d'administration.

Tous les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées.

Le dividende fut fixé à Fr. 30 par action.

MM. le Baron BRINCOURT et le Comte de VOGUE, administrateurs sortis de leur poste.

M. A. de LAVERGNE, administrateur sorti de son poste.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Un assemblée générale tenue le 3 mai sous la présidence de M. Alcides CELESTE, a approuvé à l'unanimité le rapport du Conseil d'administration.

Tous les résolutions proposées par le Conseil d'administration ont été adoptées.

Le dividende fut fixé à Fr. 30 par action.

MM. le Baron BRINCOURT et le Comte de VOGUE, administrateurs sortis de leur poste.

LILLE

FACULTÉ DES LETTRES (Cours de pédagogie). — Jeudi à 17 h. cours d'Anatomie de Marie-Pierre, cours d'Hygiène de Jeanne, cours sur la pathologie de la physique. Les étudiants et les membres de l'enseignement y sont spécialement invités.

NORD

POUR CRIMES CONTRE LA NATATEUR, — Le procureur M. Micolle Godard, à Lille, 29, avenue de Nîmes, et Léon Armengaud, veuve Medland, 60, rue de Cassel, ont été mis en état d'arrêtement.

On a ratifié la nomination de M. PARISIEN comme membre du Conseil d'administration et celle de M. DE SISTAC comme membre de la Commission des travaux.

M. A. de LAVERGNE, administrateur sorti de la Commission de contrôle, a été nommé administrateur sorti de la Commission de la Banque de France.

LEXOL efface vos cheveux gris

Toutes personnes de tout âge simple

et sans peine, sans danger pour les cheveux

et sans peine, sans danger pour les cheveux